

L'INTERIM DE LA DIRECTION DU CH DE ROANNE ASSURE PAR LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE SAINT-ETIENNE : UN PARTENARIAT FORT AU SERVICE D'UNE AMBITION COMMUNE

A compter de la mi-avril, M. Dominique Huet, Directeur du Centre Hospitalier de Roanne, prendra sa retraite après 3 ans passés à la tête de l'établissement. Sous sa direction, le Centre Hospitalier aura enclenché une nouvelle étape de son développement et amélioré sa trajectoire financière. Placé sous administration provisoire en 2014, le Centre Hospitalier de Roanne a redressé sa situation financière, notamment en raison d'une hausse d'activité (+ 9 % d'entrées entre 2014 et fin 2017), et de nouvelles perspectives de développement d'activité. Les gouvernances du CHU de St Etienne et du Centre Hospitalier de Roanne souhaitent consolider la forte dynamique du GHT Loire et associer plus étroitement encore les deux établissements, au bénéfice des parcours de soin de la population. L'intérim de la direction du Centre Hospitalier de Roanne sera assuré par M. Michaël GALY, Directeur Général du CHU de Saint-Etienne. L'organisation pratique s'appuiera sur un Directeur du CHU stéphanois mis à disposition au Centre Hospitalier roannais avec une présence quotidienne. Cette fonction sera confiée à M. Clément CAILLAUX, actuellement directeur adjoint au CHU.

Une opportunité unique pour deux hôpitaux publics, dynamiques et déjà partenaires

Après une période marquée par des difficultés budgétaires importantes, les deux hôpitaux publics ont fait les efforts nécessaires, développé leur activité et redressé leurs trajectoires financières qui doivent toutefois être sécurisées. C'est l'occasion de construire un partenariat efficace, équilibré et durable qui permettra au CH de Roanne de conforter sa place et son rôle dans le territoire. Etablissement pivot pour le bassin roannais, il est aussi le deuxième offreur de soin du GHT Loire.

L'intérim de direction consolidera la coopération initiée dès avant la constitution du GHT Loire, avec la signature d'un **accord-cadre de coopération en mars 2015**. Les actions concrètes sont déjà réelles : appui médical fort en neurologie et en chirurgie vasculaire, obtention de l'autorisation de l'Agence de Biomédecine pour certains prélèvements d'organes (dits « Maastricht III »), participation au réseau « Ophtalmologie Nouvelle Génération », postes médicaux partagés dans différentes spécialités,



émergence de parcours professionnels territoriaux facilitée par une direction des affaires médicales commune entre les deux établissements depuis avril 2017.

Un projet qui sécurise l'offre de soins publique sur le territoire au bénéfice direct des patients

Porteuse de sens et de perspectives pour les deux établissements, la coopération renforcée doit avant tout bénéficier aux professionnels de santé et aux patients pris en charge.

Pour pérenniser la situation actuelle et **garantir l'offre de soins sur le territoire**, il est nécessaire d'accroître l'attractivité des postes médicaux au CH de Roanne et de consolider les filières de soin. Ceci dans le cadre de **parcours de soins gradués et coordonnés**, en cohérence avec le projet médical et soignant partagé.

Pour les **patients** du bassin roannais, le rapprochement des deux établissements permettra :

- de disposer sur place de l'offre de soin la plus large possible, tant pour des prises en charge de première intention que pour des prises en charge plus complexes, en développant au besoin la télémédecine
- pour les prises en charge dites « de recours », un adressage au CHU de St Etienne dans un cadre coordonné, avec des outils communicants (dossier patient informatique partagé) garantissant la continuité et la sécurité de la prise en charge

- des pratiques de soin harmonisées et évaluées conjointement, dans le cadre d'une démarche qualité commune (certification conjointe, évaluation des pratiques, « patients traceurs » destinés à évaluer la bonne coordination en cas de transfert d'un patient...)

Un projet commun qui renforce l'attractivité du CH de Roanne vis-à-vis des professionnels de santé, et notamment des médecins. Pour cela l'établissement peut compter sur sa dynamique interne mais il pourra aussi bénéficier de la dynamique du CHU de St Etienne.

Cela se traduira notamment par :

- une gestion prévisionnelle et commune des emplois médicaux afin d'anticiper au mieux les besoins et de proposer des parcours professionnels ainsi qu'un accompagnement individualisé
- la possibilité d'exercices professionnels partagés entre le CH de Roanne et le CHU, pour celles et ceux qui souhaitent développer une compétence spécialisée, accéder à un plateau technique de recours pour leurs patients ou encore participer à des activités de recherche clinique
- à terme, la perspective d'universitariser certains services cliniques du CH de Roanne pour favoriser l'arrivée de jeunes praticiens (chefs de clinique) grâce au soutien de la Faculté de Médecine de St Etienne



Le renforcement de la coopération médicale favorisera la mise en œuvre du projet médical partagé. Mais elle n'est pas exclusive ; les collaborations soignantes, administratives ou techniques seront aussi renforcées avec la possibilité de partager les expertises.

L'intérim de direction est un levier fort pour renforcer les coopérations au bénéfice direct des missions de soin des deux établissements. Il s'agit de sécuriser les activités et de fluidifier les parcours de soins, de développer durablement les synergies entre les deux hôpitaux.